



**Présidence**

**Tel. 01 44 82 80 11**

Email. [s.decok@ccfd-terresolidaire.org](mailto:s.decok@ccfd-terresolidaire.org)

Réf. lettre : SB/MD/SD 2348

Paris, le 16 mai 2017

Aux équipes d'animation diocésaine, et régionales  
Aux équipes d'animation des réseaux thématiques et réseaux d'acteurs  
Aux membres des Commissions  
Aux membres de l'Assemblée générale  
Copie : DMC + CODI

Chers ami-e-s,

Comme cela vous a déjà été annoncé, l'Assemblée Générale du CCFD-Terre Solidaire des 9 et 10 décembre 2017 va délibérer sur la future carte des régions, dans le cadre plus large des évolutions de la vie associative de notre organisation. Pour ce faire, chaque assemblée régionale entre juin et novembre devra désigner ses représentant-e-s à l'assemblée générale de décembre et se prononcer sur la proposition ci-jointe du Conseil d'Administration (missions des régions, critères de découpage pour accomplir au mieux ces missions, nouveaux découpages). Le cas échéant, si cette proposition ne vous semble pas pleinement satisfaisante, il vous sera possible de renvoyer au Conseil d'Administration une proposition d'amendement.

## ***Pourquoi redéfinir le périmètre des régions ?***

Tout d'abord, il est important de se rappeler que ce chantier n'est pas le fruit du hasard. A l'issue du Forum de la Pommeraye, en mai 2016, l'Assemblée Générale du CCFD-Terre Solidaire a pris 12 décisions, cohérentes les unes avec les autres, et qui vont organiser notre association dans les années à venir. Trois d'entre elles ont un impact direct sur l'avenir des régions, leurs missions, leur statut et leur périmètre :

- 1) « **Afin de faire vivre le CCFD-Terre Solidaire, l'espace régional est reconnu statutairement, avec des moyens propres et un budget.** »
- 2) « **Pour permettre l'efficacité du CCFD-Terre Solidaire dans son action, un chantier sur le périmètre géographique de l'espace régional est ouvert, en concertation avec les concernés en vue de décisions d'Assemblée Générale.** »
- 3) « **Pour permettre l'implication de tou-te-s dans la dynamique associative, l'assemblée régionale est constituée de tous les membres. C'est un lieu de débat et de propositions vers le national, en particulier par la préparation de sa délégation à l'Assemblée Générale, et de décisions pour l'espace régional.** »

Pour mettre en œuvre ces décisions, le Conseil d'Administration du CCFD-Terre Solidaire a confié à différents groupes, constitués de bénévoles et de salariés, le soin d'en étudier les modalités pratiques. C'est donc dans cet esprit que :

- Deux régions expérimentent une délégation budgétaire en disposant d'une comptabilité en propre et d'un mandat de gestion.

.../...

- L'Assemblée Générale de décembre sera élargie à des délégué-e-s supplémentaires désigné-e-s en assemblée régionale ou par les MSE.
- Le nouveau périmètre des régions fait aujourd'hui l'objet d'une proposition.

## *Quelle méthode a été engagée ?*

Cinq personnes ont été chargées de conduire le chantier spécifique des périmètres régionaux : Elise IOOS (Déléguée de Région Nord Pas de Calais, Picardie, Champagne Ardennes), Sylvain KNITTEL (Délégué ACO et membre du CA), Jacques MATTHYS (ancien secrétaire national), Jean-Baptiste DUTOYA (Secrétaire National), Manuèle DEROLEZ (Directrice Mobilisation Citoyenne).

Conformément à la feuille de route qui leur a été remise par le Conseil d'Administration, ce groupe a travaillé à partir des éléments de réflexion de la session des territoires, qui avait réuni une centaine de membres des équipes d'animation diocésaines (EAD) et des équipes régionales en septembre 2016. Cette session a ouvert le chantier sur les régions et permis de travailler les missions des régions et les critères de découpage.

Sur cette base, le groupe a lancé en janvier 2017 une enquête plus large, reprenant les missions et critères pour définir ceux qui semblaient prioritaires. 76 groupes (groupes projets, EAD, équipes régionales, équipes locales) avaient répondu mi-mars. Environ 90 réponses au total sont arrivées à ce jour. On peut donc estimer qu'environ 500 membres du CCFD-Terre Solidaire, de toutes les régions, ont participé à cette consultation. Ces réponses ont permis de dégager les missions prioritaires et les critères de découpage.

A partir de ces réponses, et dans la volonté de répondre à ces missions et critères, les membres du groupe ont élaboré des hypothèses qu'ils ont présentées aux délégués de région. Plusieurs hypothèses étaient possibles pour une dizaine de territoires qui ont été spécifiquement interrogés. Leurs réponses ont été prises en compte avant de présenter le résultat de ces travaux au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration a validé, après débat, une motion définissant les missions principales et critères de découpage. Il a élaboré une proposition de nouvelle carte des régions.

Missions, critères de découpage et carte sont désormais envoyés à tous les acteurs en région. **Chaque assemblée régionale peut formuler des amendements, en vue de l'Assemblée Générale de décembre qui se saisira de cette proposition soumise à un vote.**

Nous sommes donc encore au cœur du processus de discussion et de débat, sur la base de la proposition ci-jointe. A nous de mener nos échanges, d'abord dans les assemblées régionales puis à l'Assemblée Générale de décembre, avec bienveillance et écoute mutuelle, dans le souci commun de l'avenir du CCFD-Terre Solidaire.

Bon travail d'assemblée, bien cordialement.



Sylvie BUKHARI-de PONTUAL  
Présidente du CCFD-Terre Solidaire